

Les collèges se réjouissent du nouveau programme visant à appuyer la recherche appliquée et l'innovation

Ottawa, le 26 juillet 2010 – L'annonce faite aujourd'hui par l'honorable Gary Goodyear, le ministre d'État pour les Sciences et la Technologie, appuie le rôle majeur que jouent les collèges, les instituts et les écoles polytechniques dans la recherche appliquée.

L'investissement de 32,5 millions de dollars par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation, afin de créer un fonds destiné exclusivement aux collèges, aux instituts et aux écoles polytechniques, reconnaît la contribution unique de ces établissements en vue de favoriser l'innovation dans le secteur privé.

« Cette aide financière démontre une reconnaissance que les collèges, les instituts et les écoles polytechniques sont intégrés aux moteurs industriels et technologiques de notre économie », a déclaré James Knight, le président-directeur général de l'ACCC. « Ils contribuent au démarrage, au développement et à la croissance des entreprises. Ils répondent aux besoins du secteur privé en matière de compétences de haut niveau, tout en offrant des services de recherche appliquée, d'innovation au niveau des produits et des procédés, d'accès aux technologies et de commercialisation ».

«Ce programme contribuera à attirer des chercheurs de calibre mondial dans les collèges canadiens et à fournir aux entreprises locales la capacité de recherche dont elles ont besoin pour mettre au point de nouvelles technologies et favoriser l'innovation », a déclaré le ministre Goodyear.

M. Knight a assisté à l'annonce de ce matin au St. Lawrence College à Kingston, où il a félicité le ministre Goodyear pour son travail dans l'élaboration de cette initiative.

« Gary Goodyear est un ardent défenseur de notre secteur », a déclaré M. Knight. « Il a piloté plusieurs initiatives majeures en notre nom : le Programme d'infrastructure du savoir, l'obtention de fonds additionnels pour le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté, et la nouvelle Initiative de recherche appliquée et de commercialisation par le biais de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario. »

L'annonce d'aujourd'hui fera une différence dans les collectivités rurales, éloignées et métropolitaines. Le programme investira dans les installations de recherche et l'équipement, selon une formule concurrentielle.

L'ACCC avait encouragé le gouvernement à mettre en place un mécanisme de financement destiné aux collèges pour appuyer leur expertise unique en recherche appliquée et en commercialisation. Le côté pratique des procédés d'affaires et de l'amélioration continue, qui sont au cœur même de la productivité, sont les domaines dans lesquels ces établissements excellent.